

Rennes, le 19 septembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coopération européenne en matière de contrôle des transports routiers : une délégation franco-allemande en Bretagne du 19 au 23 septembre

Du 19 au 23 septembre 2016, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne (DREAL) reçoit à Rennes une délégation franco-allemande, composée de 6 contrôleurs allemands et 5 contrôleurs français exerçant dans les DREAL d'autres régions. Ce séminaire, construit autour de temps d'échanges sur des thèmes réglementaires et de cas pratiques (notamment par l'observation de contrôles routiers menés avec la participation conjointe des forces de l'ordre) **est organisé dans le cadre de la coopération et l'échange d'expériences qui visent à harmoniser les pratiques en matière de contrôle des transports routiers au niveau européen.**

La France et l'Allemagne, aux côtés de douze autres pays membres de l'**Euro Contrôle Route** (ECR) travaillent ensemble pour optimiser la qualité des contrôles, la sécurité routière et le respect des règlements, et pour instaurer les conditions d'une concurrence plus loyale. Cette action passe par la formation, l'échange de données et de méthodes, ainsi que par l'organisation de contrôles coordonnés.

Cette semaine d'échange bilatéral s'inscrit dans cet objectif général d'harmonisation des pratiques de contrôle, notamment en matière de réglementation sociale européenne. Les contrôleurs allemands et français auront ainsi l'occasion de partager leur expérience en matière d'organisation, d'utilisation des outils et procédures de contrôle, de méthodes de détection des fraudes.



Les 6 contrôleurs allemands travaillent pour l'Office fédéral du transport de marchandises, le Bundesamt für Güterverkehr (BAG), une administration autonome du Ministère fédéral des transports, de la construction et du développement urbain

Les contrôleurs des transports terrestres français sont des agents spécialisés du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (485 en France), intervenant en région sur route et en entreprise

pour veiller aux conditions d'emploi des conducteurs routiers et au respect des règles de sécurité et de concurrence dans le secteur du transport routier de marchandises et de voyageurs.

Depuis début 2016, les 23 agents de contrôle de la DREAL Bretagne ont contrôlé 2948 véhicules, dont 535 en infraction. 739 infractions ont été relevées dont 144 délits. 119 véhicules ont dû être immobilisés. Parmi les infractions les plus graves, on peut citer les dispositifs illégaux de manipulation des chronotachygraphes numériques qui nuisent à la concurrence loyale et ont des effets sociaux négatifs inacceptables pour les conducteurs dans la mesure où ils sont autorisés, voire forcés, à conduire pendant des périodes beaucoup plus longues que les périodes légales.

Contacts presse :

Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bretagne
Mission Communication : Corinne GILLET 02.99.33.42.10 ou Marie VERGOS 02.99.33.42.11